

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

EMPRUNTS TOXIQUES : L'ETAT CONTINUE DE GONFLER LES PROFITS DES BANQUES AVEC L'ARGENT DE LA SÉCURITE SOCIALE

La nouvelle est tombée aujourd'hui : le gouvernement concède 300 millions d'euros pour faire face à la réévaluation du franc suisse et permettre aux hôpitaux de continuer à payer les emprunts toxiques qu'ils avaient contractés, auxquels il faut également rajouter les 100 premiers millions consentis dans un premier temps. Si pour cette nouvelle tranche, les banques ont été sollicitées, il n'en va pas de même des autres crédits dont une part importante repose sur le budget de la Sécurité Sociale. L'Etat paye les banques avec nos cotisations sociales. C'est inacceptable ! Par ailleurs, nous sommes loin du compte pour être débarrassés de ces emprunts toxiques. La Fédération hospitalière de France (FHF) a chiffré à 3,5 milliards d'euros la somme nécessaire pour la sortie définitive de ce piège qui étouffe financièrement un grand nombre d'hôpitaux. Alors que les banques ont rétabli leurs marges, il n'est que temps de leur demander de passer à la caisse et d'éponger ce passif en totalité.

Certains commentaires s'émeuvent d'un manque de clairvoyance de notre gouvernement. Au contraire, nous pensons que ce dernier, comme le précédent, en voulant simplement encadrer ce type d'emprunts, a continué de céder aux actionnaires des banques spéculatives, livrant ainsi « la santé publique » aux lois du marché. Nous sommes bien loin des discours du candidat Hollande voulant en finir avec les spéculateurs financiers. Pacte de responsabilité, lois Santé et Macron sont un ensemble de dispositions et textes législatifs au service du MEDEF.

Alors que nos établissements craquent de tous côtés faute de personnels, de lits, comme ont pu l'évoquer les situations dans les services d'urgences, continuer sur cette même ligne politique c'est casser notre service public de santé et empêcher les usagers d'accéder à des soins de qualité.

Par ailleurs, les conséquences sur les salarié-e-s sont catastrophiques avec notamment aujourd'hui 30 % d'emplois précaires dans les établissements et un blocage des salaires depuis 2010. L'argent existe pour répondre à ces besoins mais le gouvernement privilégie la finance plutôt que l'emploi et les salaires.

Permettre à nos établissements de pouvoir fonctionner correctement et redonner ses valeurs au service public de la santé, c'est notamment effacer les emprunts toxiques, recapitaliser les hôpitaux pour diminuer leur charge d'emprunts (plus de 30 milliards d'euros) et mettre en place avec un organisme public le financement des emprunts bonifiés au même taux que celui pratiqué actuellement par la BCE.(Banque Centrale Européenne).

Montreuil, le 26 février 2015

Case 538 263, rue de Paris

10

93515 Montreuil Cedex

Tél: 01.55.82.87.49 Fax: 01.55.82.87.74 E-Mail: sg@sante.cgt.fr